

District Saône et Loire de Football

Siège social :
234 Avenue d'Alembert–Zone Coriolis– 71 210 TORCY
☎ 03 73 55 03 35



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE DE SAONE ET LOIRE

Réunion 10 restreinte du 21 mai 2025 à PARAY

Présents :

Messieurs Jérôme LOREAU / Yann LAROCLETTE / Alexis GUILLON / Sébastien FEVRE / Mickaël BRAY /

Assistent :

Gwenaël MARTIN – Chargé de mission pour l'arbitrage départemental.

POLE FORMATION

✓ **Proposition du tableau des montées/descentes pour les classements 2024-2025 :**

- **D1** : 1 descente par groupe en D2
- **D2** : 1 descente par groupe en D3 / 2 montées par groupe en D1, soit 4 montées
- **D3** : 10 montées en D2
- **AAD1** : 3 propositions en AAR2 / 1 descente en AAD2
- **AAD2** : 1 montées en AAD1
- **JAD** : 4 propositions en JAL
- **Futsal** : 2 montées en Arbitre Régional Futsal

Ce tableau sera éventuellement ajusté avant la divulgation des classements, après concertation et vote des membres CDA, en présence du représentant des arbitres, Jérôme SAUNIER.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans le délai de 7 jours devant la commission d'appel du district, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux et 40 du statut de l'arbitrage.

Le secrétaire,
Yann LAROCLETTE

Le Président,
Jérôme LOREAU